RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 LS IMMO

Société par actions simplifiée

Au capital 1000 euros

Siège social : 20 , place Saint Julien à TOURNON SUR RHONE (07300)

Immatriculée au RCS de AUBENAS : 932751647

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE 24/02/2025
A TOURNON Sur RHÔNE

Les associés de la société dénommée 2 LS IMMO, societe par actions simplifiee au capital de 1 000,00 € divisé en 100 actions, ayant son siège social à TOURNON SUR RHONE (07300), 20, place Saint-Julien identifiée au SIREN sous le numéro 932751647 et immatriculée au RCS de AUBENAS, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à TOURNON SUR RHONE sur convocation verbale faite par le président.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Laurent GRAZIOSO, en sa qualité de président de ladite société.

Une feuille de présence, ci-après annexée, a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

[redacted] [redacted]

ASSOCIES

1) Monsieur Laurent GRAZIOSO, directeur agence, demeurant à [redacted]

Né à [redacted] le [redacted]

[redacted] de Madame Audrey CARREAUD,

[redacted] à la mairie de TASSIN-LA-DEMI-LUNE (69160), le 16 mai 2009.

Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité [redacted]

Représentant 51 actions sur un total de 100.

2) Monsieur Sylvain Gaston Joseph BURATO, commercial, demeurant à [redacted]

Né à [redacted] le [redacted]

[redacted] de Madame Anaïs Malkanthi DEYGAS,

[redacted] à la mairie de MONTMEYRAN (26120), le 24 novembre 2018.

Soumis au régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître VALHIER Notaire à VALENCE (26000), le 22 octobre 2018, préalablement à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité [redacted]

Représentant 30 actions sur un total de 100.

3) Monsieur Laurent MAZABRARD, commercial, demeurant à [redacted]

[redacted]

Non soumis à un pacs ou partenariat,

De nationalité [redacted]

Représentant 19 actions sur un total de 100.

Formant la totalité du capital social.

Présence - Représentation

- Monsieur Laurent **GRAZIOSO** est ici présent.
- Monsieur Sylvain **BURATO** est ici présent.
- Monsieur Laurent **MAZABRARD** est ici présent.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; ainsi, l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Demission du directeur général

- le Président informe les actionnaires de la démission de Monsieur Sylvain

TL LG SB

Burato de ses fonctions de Directeur Général.

modification des statuts : « Article 1 objet social »

- l'assemblée générale propose de supprimer l'activité de « promotion immobilière » de son objet social.

modification des statuts : « article 35-2 directeur général »

- l'assemblée générale propose de supprimer purement et simplement l'article 35-2 des statuts.

Modification des statuts en suite à la modification des articles 1 et 35

- Les actionnaires décident de procéder à la modification des statuts

Quitus donné à l'ancien directeur général

- Résolution concernant le quitus donné à l'ancien directeur général

Pouvoirs

- Approbation des pouvoirs donnés à Monsieur Laurent GRAZIOSO, avec faculté de délégation et de substituer, à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées.

DELIBERATIONS

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- les statuts à jour de la société ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- la copie de la lettre de démission de Monsieur Sylvain BURATO de ses fonctions de directeur général, en date du 24/01/2025
- le texte des résolutions soumises au vote.

Le président indique que, conformément aux dispositions règlementaires, tous les documents nécessaires à l'information des associés ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et déclare la discussion ouverte.

Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le président répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

RESOLUTIONS

1) Résolution concernant Demission du directeur général

Est soumis au vote :

le Président informe les actionnaires de la démission de Monsieur Sylvain Burato de ses fonctions de Directeur Général avec date d'effet au 24/02/2025

Après discussion, l'assemblée prend acte de cette démission et remercie

AL LG SB

Monsieur Sylvain Burato pour ses services rendus à la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

2) Résolution concernant modification des statuts : « Article 1 objet social »

Est soumis au vote :

l'assemblée générale propose de supprimer l'activité de « promotion immobilière » de son objet social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

3) Résolution concernant modification des statuts : « article 35-2 directeur général »

Est soumis au vote :

l'assemblée générale propose de supprimer purement et simplement l'article 35-2 des statuts

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

4) Résolution concernant les articles des statuts modifiés :

Suites aux résolutions précédentes , les actionnaires décident de modifier les article 1 et 35 de la sorte :

« Article 1 - Objet social

La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- **Agence immobilière, transactions immobilières et commerciales, prestations de services en immobilier, gestion, location, administration de tous biens et droits immobiliers, marchand de listes, conseils et formations en immobilier,**

- **L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la sous-location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;**

- **Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe ;**

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. »

« Article 35 Nomination des dirigeants
Article 35-1 - Nomination du premier Président

ML LG [redacted]

Le premier président de la SOCIÉTÉ nommé aux termes des présents statuts, sans limitation de durée, est :

Monsieur Laurent GRAZIOSO, directeur agence, demeurant à [redacted]

Né à [redacted] **le** [redacted]

Lequel par l'intermédiaire de son représentant déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Monsieur GRAZIOSO au surplus déclare par l'intermédiaire de son représentant n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

5) Résolution concernant le quitus donné à l'ancien directeur général, Monsieur Sylvain BURATO

Est soumise au vote de l'assemblée la résolution concernant le quitus donné à Monsieur Sylvain BURATO, ancien directeur général, pour sa mission exercée jusqu'à la date d'effet de sa démission

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

6) Résolution concernant les pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Laurent GRAZIOSO, à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées et d'accomplir toutes les formalités légales avec faculté de se substituer et avec faculté de délégation en cas d'empêchement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés ou leurs mandataires.

Ce procès-verbal sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

ML LG

2 LS IMMO

Société par actions simplifiée
Au capital de : 1 000,00 €

Siège social : 20, place Saint Julien à TOURNON SUR RHONE (07300)

Immatriculée au RCS de AUBENAS : 932751647

Feuille d'émargement à l'Assemblée Générale extraordinaire du 24/02/2025

Nom, prénom des associés ou mandataires	Nombre d'actions	Signatures
- GRAZIOSO Laurent	51	[redacted]
- BURATO Sylvain	30	[redacted]
- MAZABRARD Laurent	19	[redacted]
Total	100	

Certifiée exacte, il résulte de la présente feuille d'émargement que 3 associés étaient présents ou représentés

Le président de séance

[redacted]